



13^e SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC / PARLEMENT DE WALLONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Région wallonne
(DANRRW)
Québec
14 au 18 mars 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'ANQ
- M. Jean-Bernard Émond (Richelieu), vice-président de la DANRRW
- M. Jean Rousselle (Vimont), vice-président de la DANRRW
- M. Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), chef du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Isabelle Lecours (Lotbinière-Frontenac), députée
- M^{me} Isabelle Melançon (Verdun), députée
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- M^{me} Marie-Eve Vermette, directrice des relations interparlementaires et internationales et du protocole de l'ANQ
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

DÉLÉGATION WALLONNE

- M. Jean-Claude Marcourt, président du Parlement de Wallonie
- M^{me} Sophie Pécriaux, secrétaire du bureau du Parlement
- M. Eddy Fontaine, député
- M. Nicolas Tzanetatos, député
- M. Laurent Agache, député
- M. Christophe Bastin, député
- M. Frédéric Janssens, greffier du Parlement
- Responsable de la direction des relations extérieures du Parlement de Wallonie
- Chef de cabinet du président

CONTEXTE

Le Comité mixte ANQ / Parlement de Wallonie a été institué par la signature d'une entente à Québec entre les présidents de l'ANQ et du Parlement de Wallonie, le 6 février 2003. Le Comité mixte vise à encourager la coopération entre le Québec et la Wallonie ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux assemblées. Il a également pour objectif de recommander toute initiative ou mesure propre à favoriser une collaboration diversifiée et mutuellement profitable, dans le respect des compétences de ces assemblées.

Les sessions du Comité mixte se tiennent en alternance au Québec et en Belgique. La dernière session avait eu lieu à Namur, en mars 2020.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise au cours des derniers mois et s'enquérir des récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en Wallonie.

- Plusieurs thèmes d'actualité ont été abordés lors d'échanges libres. Les discussions ont porté, entre autres, sur les travaux parlementaires récents, le fonctionnement des parlements dans le contexte de la pandémie, l'ouverture des parlements aux citoyennes et citoyens, la relance économique, la transition numérique, la décarbonisation des sociétés, la lutte aux changements climatiques et les enjeux environnementaux, la mobilité durable, l'agriculture, la hausse des prix des matériaux, le pouvoir d'achat et la qualité de vie des populations.
- En marge des séances de travail, la délégation wallonne a eu l'occasion de s'entretenir avec le premier ministre et la vice-première ministre ainsi qu'avec les chefs des groupes parlementaires d'opposition. Ces rencontres ont permis de compléter le regard des parlementaires wallons sur l'actualité politique et parlementaire québécoise.

Partager les bonnes pratiques et initiatives en matière de pénurie de main-d'œuvre et de reconversion professionnelle et mettre en commun les expériences respectives.

- Une séance de travail était consacrée à la thématique de la pénurie de main-d'œuvre et à la reconversion professionnelle. Les parlementaires wallons et québécois ont pu échanger avec M^{me} Emna Braham, directrice adjointe de l'Institut du Québec dont l'un des principaux thèmes de recherche est la question de la main-d'œuvre. M^{me} Braham a présenté aux parlementaires les grandes tendances de l'emploi au Québec au cours des dernières années, les principaux secteurs en souffrance ainsi que les effets observés de la pandémie. Les échanges ont porté sur les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre, sur les initiatives visant à contrer cette pénurie, sur les besoins en formation des entreprises ainsi que sur l'utilisation des technologies de pointe pour faire face aux défis de la rareté de la main-d'œuvre.
- À la fin des travaux, une résolution a été adoptée par les parlementaires québécois et wallons encourageant notamment leurs gouvernements respectifs à adopter des mesures utiles visant à résorber la pénurie de main-d'œuvre.
- La délégation wallonne s'est déplacée à la direction de la formation continue et des services aux entreprises du Cégep de Ste-Foy pour une présentation du programme de spécialisation technique en intelligence artificielle, un programme collégial novateur visant à offrir une formation de pointe complémentaire dans un domaine technologique en forte demande.

Échanger sur les mesures gouvernementales en matière d'égalité des genres et de lutte contre les violences faites aux femmes.

- Une séance de travail était consacrée à la question des droits des femmes et abordait les mesures mises en place par les gouvernements pour favoriser l'égalité des genres et la lutte contre les violences faites aux femmes. Les parlementaires québécois et wallons ont pu échanger avec M^{me} Catherine Fermebach, sous-ministre associée en charge du Secrétariat à la Condition féminine. M^{me} Fermebach a pu mettre en lumière les différentes stratégies gouvernementales mises en œuvre afin de lutter contre la violence conjugale, les agressions sexuelles et les inégalités basées sur le genre. Elle a abordé les campagnes publicitaires mises en place au Québec et a traité de la nécessaire collaboration interministérielle en matière d'égalité. Les échanges avec les parlementaires ont porté, entre autres, sur l'éducation égalitaire, sur l'autonomisation économique des femmes, sur le partage des responsabilités familiales, notamment dans le contexte de la pandémie, et sur la parité dans les lieux décisionnels.
- Une représentante de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a également eu l'occasion de présenter aux parlementaires le [Guide thématique sur les femmes en politique](#), un outil numérique développé par la Bibliothèque et offrant des ressources d'information sur les femmes en politique au Québec.

- À la fin des travaux, une résolution a été adoptée par les parlementaires québécois et wallons appelant notamment leurs gouvernements respectifs à accentuer leurs efforts dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

AUTRES RÉSULTATS

Cet évènement était l'un des premiers accueils d'une délégation étrangère depuis le début de la pandémie, marquant ainsi la reprise en présentiel des activités interparlementaires de l'Assemblée nationale. De même, la délégation wallonne a été présentée à la période des affaires courantes alors que l'Assemblée nationale siégeait à 125 députés pour la première fois depuis le début de la pandémie.

Par ailleurs, les parlementaires wallons ont eu l'occasion de s'entretenir avec la présidente et directrice-générale de la Commission de la Capitale nationale sur la préservation et la mise en valeur des sites patrimoniaux d'intérêt. S'intéressant à la question de la biodiversité et de l'agriculture biologique au Québec, ils ont également pu visiter la ferme maraîchère certifiée biologique Chez Félix.

STATISTIQUES



SUIVIS

Des copies des résolutions signées ont été transmises à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, à la ministre responsable de la Condition féminine et au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

La prochaine session du Comité mixte ANQ / Parlement de Wallonie aura lieu en 2023 en Belgique.

DÉPENSES

Transport	2 385,00 \$
Restauration	8 779,80 \$
Hébergement	6 669,72 \$
Interprétation	0,00 \$
Service aéroportuaire	1 065,00 \$
Visite de terrain	1 194,00 \$
Divers	382,50 \$
TOTAL	20 476,02 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.